

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 22 (1930)
Heft: 6

Artikel: Les résultats de la statistique des fabriques en 1929. Part 2
Autor: Giovanoli, Fritz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383778>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les résultats de la statistique des fabriques en 1929.

Par *Fritz Giovanoli*. 2^e partie (fin). *

VII.

Dans la première partie de notre exposé, nous avons démontré avec quelle rapidité le développement économique a été suivi depuis la guerre d'une intensification de l'industrialisation dans notre pays et dans quelle proportion a augmenté le nombre des ouvriers soumis à la loi sur les fabriques. La question du *processus de concentration* dans l'industrie des fabriques, dont il s'agit ici, présente un intérêt économique et social tout spécial.

En observant ce processus, signe auquel on reconnaît le développement capitaliste actuel, et à l'appui des résultats de la plus récente statistique des fabriques, il y a lieu de faire une différence entre la *concentration des exploitations industrielles* et celle des *entreprises proprement dites*.

Comme nous l'avons fait remarquer dans notre exposé, ce n'est pas l'entreprise qui forme l'unité d'enquête de la statistique des fabriques, mais bien *chaque fabrique* séparément. C'est la raison pour laquelle une entreprise comprenant plusieurs fabriques figure dans notre statistique, d'une manière détaillée, chaque département *séparé* par localité; il en est de même des *entreprises formées de plusieurs fabriques*, et exploitant différentes branches d'industrie (comme par exemple, la filature et le tissage), elles ont été séparées par branches d'industrie en 2 ou plusieurs entreprises, afin de pouvoir établir exactement le nombre d'ouvriers et de forces de travail dans chaque branche d'industrie.

C'est pourquoi on peut évaluer en premier lieu l'ensemble et la nature de la concentration capitaliste en observant les fabriques qui forment les entreprises, tandis que le nombre d'ateliers d'après la grandeur de l'entreprise est plutôt d'importance secondaire.

Néanmoins, quelques faits acquis ressortent pour l'ensemble de l'économie et du développement industriel, ainsi que de la répartition des entreprises dans les diverses catégories, lesquelles sont également de la plus haute importance par les tendances de développement industriel.

Les chiffres suivants permettront de se rendre compte plus aisément du développement de l'importance des entreprises:

Importance de l'entreprise	Pourcentage de tous les ouvriers		
	1929	1911	1888
Jusqu'à 10 ouvriers	4	5	4
11—50	» 24	26	26
51—100	» 15	18	17
101—200	» 17	17	19
201—500	» 18	17	23
au-dessus de 500	» 22	17	10

* Voir la «Revue syndicale», No. de février 1930, page 37.

Il ressort de ces données que la participation de la classe ouvrière dans les catégories supérieures des entreprises s'est toujours maintenue, soit à 100 ouvriers, ou qu'elle n'a subi que de faibles oscillations. Cela provient du fait que les petites entreprises de pair avec les tendances de développement général pour les grandes entreprises ont bien été entraînées dans les classes supérieures avec de nombreux ouvriers, mais d'autre part, qu'elles sont sans cesse remplacées par des *petites entreprises* qui se développent de plus en plus et qui n'étaient pas encore soumises à la loi sur les fabriques jusqu'à présent. Les classes inférieures subissent aussi un renouvellement continu, car les petites entreprises industrielles se développent et remplissent peu à peu les conditions nécessaires pour leur soumission à la loi sur les fabriques. C'est là la raison de la constance remarquable des catégories inférieures en regard du nombre total des ouvriers. Le fait est que les catégories moyennes et supérieures, spécialement celles qui comptent de 101—200 et 201—500 ouvriers, ont diminué en faveur des catégories qui comptent plus de 500 ouvriers. La catégorie des entreprises comptant plus de 500 ouvriers s'est rapidement développée, car, alors qu'en 1888 le 10 pour cent seulement des ouvriers était occupé dans cette catégorie, le nombre a atteint 17 pour cent en 1911 et 22 pour cent en 1929.

Le tableau ci-dessous établi à l'occasion de la statistique la plus récente, démontre le rang qu'occupent les diverses catégories d'entreprises:

Importance de l'entreprise	Entreprises		Ouvriers	
	Nombre	%	Nombre	%
Jusqu'à 10 ouvriers	2567	30,1	17,300	4,2
11— 50 »	4219	49,6	96,200	23,5
51—100 »	899	10,5	62,500	15,3
101—200 »	491	5,8	68,000	16,6
201—500 »	247	2,9	73,500	18,0
Au-dessus de 500 »	91	1,1	91,600	22,4
Au total	8514	100	409,100	100

La répartition du nombre des entreprises et des ouvriers dans les diverses catégories présente un intérêt particulier. Il y a bien le 30 pour cent des entreprises dans les plus petites catégories, mais qui entre toutes, n'occupent que le 4 pour cent des ouvriers, tandis que les deux dernières catégories dans lesquelles figurent les entreprises occupant de 201—500 ouvriers et plus, représentent seulement le 4 pour cent de toutes les entreprises, lesquelles représentent ainsi le 40 pour cent du contingent principal des ouvriers. Dans les catégories supérieures des grandes entreprises, dont il est question et qui comptent plus de 500 ouvriers, nous ne trouvons que 91 entreprises ne représentant que le 1 pour cent de 8514 entreprises, mais qui à elles seules comptent une armée d'ouvriers de 91,000 personnes ou 22,5 % du nombre total des ouvriers.

Les conditions des diverses branches d'industrie varient sensiblement suivant le genre d'industrie et la technique de la production. Le tableau suivant en donne la preuve, il démontre l'*importance des entreprises moyennes* pour une série de branches d'industrie les plus importantes et les plus typiques durant les quatre derniers recensements:

Branches d'industrie	Ouvriers par entreprise				P S par entreprise			
	1929	1923	1911	1901	1929	1923	1911	1901
Filatures de coton . . .	138	138	118	116	615	562	401	296
Retordage et bobinage de coton	44	40	32	26	125	109	75	48
Filatures de soies . . .	344	313	276	240	590	601	393	284
Tissage de la soie . . .	149	151	172	163	103	77	78	53
Soie artificielle . . .	855	703	244	201	1366	844	350	116
Vannerie, tressage de chapeaux	64	75	56	28	48	30	12	6
Fabrication et réparation de chaussures . . .	110	126	102	122	49	39	33	26
Chocolat	215	239	241	116	363	555	372	201
Pâtes alimentaires . . .	29	22	24	19	85	59	40	24
Préparation de potage, conserves végétales . . .	88	58	58	30	93	95	59	24
Charcuterie, conserv. de viande	57	44	39	22	162	114	181	12
Brasserie	50	35	29	21	284	198	101	64
Couleurs dérivées du goudron, produits pharmaceutiques .	112	95	72	55	236	—	—	—
Produits électro-chimiques .	113	69	—	35	442	—	—	—
Pâte de bois et cellulose, etc.	132	101	90	69	909	564	407	237
Reliure	32	29	27	25	15	10	5	3
Fabrication du cuir . . .	37	39	25	21	132	102	42	22
Imprimerie	27	22	21	20	30	18	10	6
Scieries, charpenteries, menuiserie . . .	20	18	19	19	52	49	32	26
Fabrication de meubles . .	22	18	18	15	28	21	14	10
Fer, acier et laminage . .	708	463	330	249	1309	1252	461	228
Aluminium, objets en métal .	57	46	49	41	48	36	23	14
Fonderie de fer, fabrication de machines . . .	114	93	85	65	227	145	76	39
Appareils électriques, cables .	111	77	59	87	107	57	47	64
Matières isolantes . . .	89	57	51	—	126	96	23	—
Boîtes à musique, gramophone	112	100	70	30	67	36	16	7
Ebauches et mouvements de montres	68	67	52	95	30	37	11	18
Fabrication et terminage de la montre	66	50	72	63	11	9	10	8
Ciment, chaux, gypse . . .	57	61	63	42	767	536	332	149
Tuiles, briques en terre cuite.	54	46	44	33	155	99	70	42

Ces chiffres dénotent très clairement une tendance de développement des grandes entreprises dans cet espace de 30 ans à peine, et cela, lors même que les dispositions naturelles à ce sujet sont très défavorables en Suisse. Cela tient en premier lieu, au

fait que nous ne connaissons pas les grandes agglomérations de population telles qu'on les trouve par exemple en Allemagne, à Berlin, ou dans le bassin industriel de la Rhénanie et de la Westphalie centrale, avec la grande masse à laquelle n'appartient ni la fabrique ni les moyens de production qui est à la base des très grandes entreprises, d'autre part, parce que la production manufacturière suisse se rapporte davantage à la qualité qu'à la quantité, et troisièmement du fait de ce que le chef d'entreprise suisse, pour de pures raisons de politique sociale, préfère partager son entreprise en plusieurs petites entreprises, plutôt que de n'en faire qu'une très grande.

Or, malgré tout, l'on constate un accroissement constant des entreprises moyennes dans la plupart et les plus importantes branches d'industrie. A part la grandeur moyenne des entreprises, la statistique relève également l'utilisation moyenne des forces motrices pour actionner les machines, car la capacité de production ne se mesure pas uniquement d'après le nombre d'ouvriers, mais également par les forces motrices utilisées. Il est curieux de constater que dans les branches d'industrie qui pour une raison ou pour une autre ne varient pas, ou du moins très peu, en tant qu'importance, ces dernières accusent une très forte augmentation en ce qui concerne les forces motrices. C'est par exemple le cas dans le tissage de la soie, dans la préparation de la paille, le tressage de chapeaux, dans l'industrie des chaussures, dans l'imprimerie, dans les scieries et menuiseries, dans la reliure, dans l'industrie du ciment. Cependant, très souvent il arrive qu'une entreprise se développe au point de vue importance en même temps que ses besoins en forces motrices augmentent; fait auquel on n'a attaché aucune importance jusqu'à présent et qui fait qu'une tendance à la concentration des entreprises prédomine, c'est-à-dire qu'elle se développe de plus en plus. Il suffit de considérer à ce double point de vue, la concentration des entreprises dans l'industrie de la soie artificielle, de la brasserie, dans l'industrie des conserves, dans les fonderies de fer et d'acier, et dans les usines de laminage, dans la fabrication des machines, dans l'industrie des machines électriques, dans celle des matières isolantes, dans la fabrication des boîtes à musique et des gramophones, et dans la fabrication des tuiles! La supériorité technique et productive de la grande entreprise est ainsi prouvée une fois de plus. La catégorie des petites entreprises comprend naturellement les branches d'industries découlant des petits métiers d'artisans. Par contre, les catégories moyennes comportent surtout les grandes branches de production nouvelle, moderne, dont la fabrication n'est possible que dans une grande entreprise et dont l'organisation et les installations techniques exigent de gros capitaux.

L'importance maximum des entreprises est encore indiquée à part pour certaines branches d'industrie:

Branches d'industrie	Nombre des entreprises	Nombre des ouvriers dans les plus grandes entreprises
Construction de machines	237	4521
Fabrication de chaussures	80	3175
Fer, acier et laminage	10	2392
Ebauches et mouvements de montres	98	2082
Fabrication de l'aluminium	3	1839
Fabrication de la soie artificielle	8	1821
Appareils électriques	80	1451
Couleurs dérivées du goudron	9	1379
Fabrication et terminage de la montre . . .	314	1221
Industrie du chocolat	23	1142

Nous répétons que ces chiffres extrêmes ne se rapportent qu'à des *fabriques* et non pas à de grandes entreprises pour lesquelles les chiffres seraient naturellement beaucoup plus importants.

VIII.

Si la concentration des fabriques a déjà pris une très grande envergure, la concentration des entreprises s'est également développée dans de plus grandes mesures encore. Cela a été prouvé très clairement par la dernière statistique des fabriques. Afin de mieux pouvoir s'en rendre compte, on a établi une comparaison entre les chiffres de 1923 et ceux de 1929 des ouvriers d'entreprises, en les arrondissant toujours à 1000.

Importance des entreprises.

A. Nombre des entreprises	N o m b r e		P o u r m i l l e	
	1929	1923	1929	1923
En tout	7,352	6,834	1000	1000
Jusqu'à 10 ouvriers	2,186	2,443	297	358
11 » 20 »	1,929	1,633	263	239
21 » 50 »	1,701	1,487	231	218
51 » 100 »	759	623	103	91
101 » 200 »	432	350	59	51
201 » 500 »	247	222	34	32
501 » 1000 »	61	48	8	7
Au-dessus de 1000	37	28	5	4
B. Nombre d'ouvriers dans les entreprises	N o m b r e		P o u r m i l l e	
	1929	1923	1929	1923
En tout	409,000	337,000	1000	1000
Jusqu'à 10 ouvriers	15,000	16,000	37	48
11 » 20 »	29,000	24,000	70	72
21 » 50 »	53,000	48,000	131	141
51 » 100 »	53,000	43,000	129	129
101 » 200 »	60,000	48,000	146	143
201 » 500 »	76,000	67,000	186	199
501 » 1000 »	43,000	33,000	104	98
Au-dessus de 1000 »	81,000	57,000	197	170

Ces quelques chiffres représentent l'avenir de toute une industrie. Il ressort de ces derniers que le processus de la concentration a fait de grands progrès dans le domaine des entreprises dans cet espace de 6 ans qui sépare 1923 de 1929; seuls les ignorants ne s'en rendent pas compte.

Le tableau que présentent les chiffres proportionnels quant au rang qu'occupent les diverses catégories dans l'ensemble des ouvriers est extrêmement éloquent. Malgré les exploitations artisanes de plus en plus nombreuses, soumises à la loi sur les fabriques, fait qui occasionne le développement continual des catégories inférieures, on constate un sérieux recul du rang proportionnel des trois dernières catégories pour ce qui concerne le nombre des ouvriers qu'elles occupent. Les catégories moyennes qui comptent 50 à 100 ouvriers, chose curieuse, n'offrent qu'une participation assez faible, alors que la concentration s'étend davantage sur les deux dernières catégories, celles de 501 à 1000 et celles de 1000 ouvriers. En 1923, sur 1000 ouvriers 268 étaient employés dans les entreprises occupant plus de 500 ouvriers; en 1929 cette proportion s'est élevée à 301. En 1929, il existait 37 entreprises occupant plus de 1000 ouvriers. Ces 37 entreprises ne représentent que le 5 pour mille de toutes les entreprises, mais elles occupent entre toutes 81,000 ouvriers ou 197 pour mille, donc presque le 20 pour cent, alors qu'en 1923 elles ne représentaient que le 170 pour mille. Sur les 7352 entreprises de fabrique, 345 figurent dans la catégorie des entreprises comptant plus de 200 ouvriers. Elles représentent seulement 47 pour mille ou le 5 pour cent; mais elles occupent presque la moitié de tous les ouvriers. Par contre, le 56 pour cent des fabriques figure dans les deux catégories inférieures, comptant chacune 50 ouvriers; elles ne comprennent en tout que le 11 pour cent de tous les ouvriers. Ces chiffres démontrent clairement par qui est dirigée l'économie! En outre, il s'agit là, uniquement de la concentration des entreprises, pour autant qu'on la voit. La statistique constate en outre: «Comment les entreprises dépendent l'une de l'autre; le pouvoir économique qu'exerce une entreprise sur l'autre; ces constatations s'établissent surtout par les chiffres.»

IX.

Il n'est pas étonnant que la proportion des sociétés anonymes soit de plus en plus forte et que celle des entreprises appartenant à un seul propriétaire ou des sociétés collectives diminue de plus en plus.

	Entreprises		Ouvriers	
	pour mille	1929	pour mille	1929
Entreprises privées . .	422	432	136	148
Sociétés en noms collectifs	169	196	134	166
Sociétés en commandite .	85	85	72	73
Sociétés anonymes . .	263	234	617	564

Le surplus des entreprises se répartit sous la forme juridique de coopératives, d'entreprises communales, cantonales et fédérales, etc.

Sous la forme juridique également, la tendance de développement à laquelle nous assistons s'est accrue durant l'espace des quelques années qui séparent les deux derniers recensements. La

proportion des sociétés anonymes a augmenté de 234 à 263 pour mille, la proportion des ouvriers occupés par ces dernières, de 564 à 617 pour mille. Le propriétaire exclusif disparaît de plus en plus en tant que « gros industriel ». Dans la catégorie comptant plus de 500 ouvriers, il n'en existe plus du tout, dans celle qui compte de 201 à 500, il n'y en a plus que 7, représentant en tout 2000 ouvriers. C'est dans la catégorie des entreprises comptant jusqu'à 20 ouvriers que l'on trouve le plus grand nombre de propriétaires privés; il s'agit d'anciens petits artisans devenus en partie de « grands industriels ». Ils feront partie d'ici peu de temps, du groupe anonyme des sociétés industrielles.

Ce n'est plus uniquement le prolétariat des fabriques qui se concentre dans des exploitations et dans des entreprises toujours plus grandes, son partenaire, en ce qui concerne le travail, est également de moins en moins *le type du capitaliste* d'autrefois, *appartenant à une ancienne époque du capitalisme*, par contre, il est le directeur responsable du *capital anonyme* et d'une *collectivité de capitalistes*. Les suites résultant du régime du capital et de la finance sont trop connues pour qu'il vaille la peine de les commenter.

X.

Les résultats de la statistique des fabriques de 1929 démontrent également *l'important recul* des ouvriers industriels travaillant à *domicile*.

Dans le tableau ci-dessous se rapportant uniquement aux branches d'industrie les plus importantes se pratiquant à domicile, on compare les chiffres absolus des ouvriers à domicile pour 1929 et 1901, ainsi que les chiffres proportionnels réduits à 100 ouvriers.

Branches d'industrie	Ouvriers à domicile		Sur 100 ouvriers	
	en tout 1929	1901	de fabrique 1929	1901
En tout	34,490	52,291	8	22
I. Industrie du coton	1,090	2,975	3	9
<i>Divers tissages</i>	682	2,075	17	34
II. Industrie de la soie	4,930	19,463	15	57
<i>Fabrication des rubans</i>	2,323	5,287	93	85
<i>Tissage d'étoffes</i>	876	12,486	7	81
V. Industrie de la broderie	3,598	9,176	45	55
VI. Autres industries textiles	1,783	1,782	29	56
<i>Tressage des chapeaux de paille</i>	1,449	1,553	50	116
VII. Vêtements et objets d'équipement	10,951	7,421	27	51
<i>Fabrication de vêtements</i>	5,270	1,168	60	66
<i>Tricotages</i>	1,631	3,544	18	125
<i>Lingerie de corps</i>	1,270	605	44	78
XVI. Industrie horlogère et bijouterie	8,171	7,594	17	31
<i>Fabrication et terminage de montres</i>	3,986	4,913	19	37
<i>Pierres pour l'horlogerie</i>	1,706	1,783	51	104
<i>Ebauches et mouvements de montres</i>	882	324	13	29

En 1901, on comptait environ 52,000 ouvriers occupés à domicile par les fabriques. En 1929, malgré l'augmentation sensible du nombre des ouvriers travaillant en fabrique, lesquels représentent à peu près 70 pour cent depuis 1901, on ne compte plus que 34,500 ouvriers à domicile. En 1901, sur 100 ouvriers de fabrique on comptait 22 ouvriers à domicile; en 1929, cette proportion n'est plus que de 8.

La comparaison des chiffres proportionnels démontre sans autre commentaire les changements de base qui se sont produits dans la branche d'industrie alimentant le travail à domicile. Le recul est surtout très prononcé dans les branches dont le travail à domicile jouait autrefois un très grand rôle, comme par exemple dans l'industrie de la soie et dans le tissage de la soie. Il en est de même dans l'industrie horlogère, branche dont le travail à domicile dominait autrefois, on constate un sérieux recul en considérant l'augmentation des ouvriers de fabrique qui en 1901 étaient de 25,000 pour atteindre 48,000 en 1929. Le travail à domicile a encore une certaine importance dans *l'industrie du vêtement et des objets d'équipement*, industrie dans laquelle on enregistre une augmentation allant de 7400 à 11,000 ouvriers travaillant à domicile, depuis 1901. Cependant, il s'agit là uniquement de la différence d'importance que cette branche a actuellement dans l'industrie des fabriques. En tenant compte que le nombre d'ouvriers occupés dans cette branche a augmenté de 5000 à plus de 40,000 dans le même espace de temps, la proportion de 7400 à 11,000 est bien minime; sur 100 ouvriers il n'y a donc que 27 ouvriers à domicile, contre 51 en 1901. Toutefois, il ressort que *l'industrie du vêtement* est le seul *domaine susceptible* de maintenir le travail à domicile. Dans la règle, les grandes fabriques de vêtements et d'équipements occupent également des ouvriers à domicile, qui en temps de presse peuvent décharger les ouvriers de fabriques ou sont occupés à des travaux de préparation ou de finissage.

En général, sans diminuer en quoi que ce soit notre impression, il est avéré que la production des branches d'industrie dans lesquelles le travail à domicile domine, est de plus en plus accaparée par les *fabriques*. Cet état de choses qui a son importance, est en relations étroites avec les tendances de développement industriel de notre pays que relève la dernière statistique sur les fabriques.